

**Les délinquantes ayant un comportement d'autodestruction :
Une enquête comparative**

Cherami Wichmann

Ralph Serin

Jeffrey Abracen

Direction de la recherche
Service correctionnel du Canada

Février 2002

RÉSUMÉ

Une étude descriptive a été réalisée auprès des femmes qui ont commis des actes autodestructeurs pendant leur incarcération sous responsabilité fédérale (tentatives de suicide, automutilation et blessures volontaires). Un échantillon de 78 femmes qui s'étaient mutilées pendant leur incarcération sous responsabilité fédérale a été comparé à un groupe témoin de 77 femmes qui ne s'étaient pas mutilées. Le groupe témoin a été apparié au groupe cible selon plusieurs variables : année d'admission, âge à l'admission, durée de la peine et type d'infraction. Toutes les données ont été obtenues au moyen de bases de données informatisées du Service correctionnel du Canada. Les résultats ont révélé que parmi les délinquantes qui avaient un comportement d'autodestruction, il y avait de nombreuses difficultés d'adaptation au milieu carcéral (p. ex., problèmes sociaux cognitifs, toxicomanie, problèmes psychiatriques, lien avec une famille dysfonctionnelle). Alors que les réactions face à des situations stressantes peuvent être liées à l'expression du comportement suicidaire chez les délinquantes, leur comportement violent n'étaient pas exclusivement auto-dirigé. Ces difficultés n'étaient pas évidentes dans le groupe témoin. Ainsi, les femmes du groupe cible étaient significativement plus susceptibles d'être impliquées dans des incidents à l'établissement, plus particulièrement liés à la violence, la toxicomanie et les problèmes de discipline. Ces constatations sont très semblables chez les délinquants de sexe masculin.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES GRAPHIQUES	iv
INTRODUCTION	1
Causes du comportement autodestructeur	1
Considérations importantes.....	2
Facteurs de risque.....	3
Processus du comportement suicidaire.....	4
MÉTHODE	5
Sources d'information.....	5
Sélection de l'échantillon	6
RÉSULTATS	9
Risque de suicide à l'admission	9
Antécédents criminels	10
Facteurs de risque statiques et dynamiques	11
Santé mentale et fonctionnement psychologique à l'admission	13
Adaptation à la vie carcérale	15
ANALYSE	16
BIBLIOGRAPHIE	17
ANNEXE A DESCRIPTION DES VARIABLES UTILISÉES DANS LES ANALYSES SUR LE SUICIDE	19

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Caractéristiques démographiques et variables liées à la peine	8
Tableau 2.	Indicateurs de l'Échelle d'évaluation du risque de suicide, par groupe	9
Tableau 3.	Risque statique et facteurs dynamiques, par groupe	13
Tableau 4.	Adaptation à la vie carcérale, par groupe	15

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.	Variables liées aux antécédents criminels, par groupe	11
Graphique 2.	Santé mentale et fonctionnement psychologique, par groupe	14

INTRODUCTION

Des études menées antérieurement ont permis de constater une forte prévalence de nombreuses variables associées aux actes autodestructeurs (comme la toxicomanie, l'alcoolisme, les troubles anxieux et les troubles dépressifs) chez les délinquants et les délinquantes sous responsabilité fédérale au Canada (Blanchette, 1996; Motiuk et Porporino, 1991). Les délinquantes constituent donc déjà un groupe qui est susceptible de rencontrer diverses difficultés. Ces facteurs, ajoutés aux caractéristiques inhérentes au milieu carcéral, peuvent augmenter les probabilités de comportement autodestructeur. L'enquête dont il est question dans les pages qui suivent porte sur les caractéristiques des délinquantes qui ont des comportements autodestructeurs. Il s'agit cependant d'une étude descriptive, qui n'est pas axée directement sur les causes du comportement d'autodestruction chez les délinquantes.

Causes des actes autodestructeurs

On a proposé de nombreuses hypothèses pour expliquer les actes autodestructeurs chez les délinquantes. Après une analyse documentaire sur le sujet, Chesney-Lind (1997) était d'avis que de nombreuses jeunes femmes qui en viennent à avoir des démêlés avec la justice ont été victimes de mauvais traitements physiques ou sexuels. Cette conclusion a été corroborée auprès de femmes adultes (Snell et Morton, 1994). Néanmoins, même si le fait de subir ou d'avoir subi des mauvais traitements semble jouer un rôle déclencheur dans le comportement criminel, il ne semble pas être associé à la récidive (pour une analyse, voir Blanchette, 2001).

Le risque de suicide est une question particulièrement préoccupante dans le cas des délinquantes. De façon générale, les sentiments de solitude et d'isolement social ainsi que l'absence de soutien social sont des facteurs de risque connus du comportement suicidaire, qu'il s'agisse de tentatives de suicide ou de suicides réussis (Plutchik, 2000). Cette constatation s'applique peut-être encore plus aux délinquantes. Les femmes incarcérées souffrent davantage de troubles mentaux que les femmes en général, que les hommes en général et que les hommes incarcérés (Blanchette, 1996 et 1997; Loucks et Zamble, 1994). En fait, selon certaines estimations, le taux de comportement

suicidaire chez les femmes purgeant une peine fédérale serait d'environ 50 % (Loucks et Zamble, 1994).

Considérations importantes

Problème de définition

Chez les femmes en particulier, les phénomènes de tentative de suicide, d'autodestruction et d'automutilation sont difficiles à différencier. Toutefois, on suppose que ces concepts sont distinct et qu'ils ont une étiologie et un objectif différents. De façon générale, les tentatives de suicide sont plus fatales, et leur auteur a pour objectif premier de mettre un terme à sa douleur et à sa souffrance. L'automutilation, par ailleurs, est considérée comme un mécanisme d'adaptation auquel on a recours pour abaisser le stress et exercer un contrôle sur son environnement.

L'établissement d'une distinction entre les tentatives de suicide et l'automutilation s'est avérée une source de difficulté pour les chercheurs (Cookson, 1977; Farmer, Felthous et Holzer, 1996). Il est évident qu'il faudra se pencher sur cette question dans des études ultérieures; cependant, l'objectif de la présente étude n'est pas d'essayer d'établir une différence entre les comportements d'automutilation et les comportements suicidaires; il faudrait pour cela interroger les personnes en cause après les incidents afin de déterminer leur motivation et les autres variables proximales. Pour la présente étude, nous avons utilisé uniquement les renseignements tirés des dossiers.

Caractéristiques des femmes ayant un comportement d'autodestruction

Cookson (1977) a examiné les caractéristiques des femmes qui s'étaient infligé intentionnellement des blessures pendant leur incarcération en Angleterre. Elle a constaté que ces femmes étaient plus jeunes que les autres détenues, qu'elles purgeaient une peine plus longue parce qu'elles avaient commis des infractions plus violentes, et qu'elles avaient obtenu une cote plus élevée sur une échelle de mesure de l'hostilité.

Facteurs de risque

Tentatives antérieures

On a estimé que près de la moitié des détenues ont déjà tenté de se suicider (Blanchette, 1997b; Cullen, 1985). Cette proportion serait probablement beaucoup plus élevée si l'on tenait compte d'autres genres de comportement autodestructeur.

Daigle, Alarie et Lefebvre (2000) ont cherché à évaluer l'ampleur du problème du suicide chez les délinquantes sous responsabilité provinciale et sous responsabilité fédérale au Québec. Parmi les 60 femmes participantes, 34 qui avaient essayé de se suicider au moins une fois ont été interrogées et soumises à des évaluations visant à déterminer la gravité des tentatives et le risque de suicide¹. Les répondantes avaient commis en moyenne trois tentatives de suicide, mais la majorité avaient tenté de se suicider au moins deux fois; toutefois, seul un petit nombre de ces tentatives avaient eu lieu en détention. La gravité de la dernière tentative de suicide de ces femmes a été évaluée comme modérée (probabilité inférieure à 50 % de mourir); cependant, la gravité de près du tiers des tentatives a été évaluée comme élevée. Ces conclusions, ajoutées à l'hypothèse selon laquelle la gravité des actes autodestructeurs peut augmenter (ainsi que la fréquence, peut-être) en milieu carcéral, donnent à penser que les tentatives de suicide antérieures peuvent constituer un facteur de risque pour les actes autodestructeurs subséquents.

Daigle *et al.* (2000) ont aussi constaté que le risque de suicide était passablement élevé dans l'ensemble de l'échantillon, les délinquantes sous responsabilité provinciale ayant les scores les plus élevés. Selon ces scores, près de 40 % d'entre elles auraient dû être dirigées vers un clinicien pour des mesures de prévention ou des interventions.

Le risque était sensiblement plus élevé pour les femmes qui avaient déjà tenté de se suicider. Cette conclusion corrobore les conclusions d'une étude antérieure effectuée auprès de délinquants de sexe masculin sous responsabilité fédérale (Wichmann, Serin et Motiuk, 2001). On peut se demander, en voyant ces résultats, si les causes et la

¹ Cette proportion est plus élevée que celle qu'on retrouve généralement chez les hommes au Canada (Bland, Newman, Dyck et Orn, 1990).

signification des actes autodestructeurs des délinquantes ne sont pas plus semblables à celles des délinquants qu'à celles des femmes en général. Wichmann *et al.* (2001) ont présenté des données qui montrent que les tentatives de suicide des délinquants étaient associées à des problèmes d'intériorisation et à des problèmes d'extériorisation ainsi qu'à la difficulté d'adaptation à la vie carcérale. Par ailleurs, Heney (1990) considère que les comportements d'automutilation constituent une stratégie d'adaptation face aux mauvais traitements reçus durant l'enfance et un moyen d'exercer un contrôle sur l'environnement. Pour appuyer sa position, l'auteure a étudié des études cas et a remarqué qu'il semblait y avoir des hausses soudaines du nombre de cas d'automutilation, souvent à cause de l'augmentation du climat de tension dans l'établissement. Cette étude avait pour objectif de déterminer les comportements associés au phénomène des blessures volontaires chez les délinquantes.

Les auteurs ont posé comme hypothèse que les actes autodestructeurs doivent être considérés comme un problème de santé mentale plutôt que comme une question relevant uniquement de la sécurité. Pour appuyer sa position, Heney (1990) a interrogé des membres du personnel et des délinquantes à la Prison des femmes de Kingston à propos de l'intervention dans les cas d'automutilation, de la réduction du nombre de cas d'automutilation et de la détermination du comportement suicidaire, et elle a conclu que pour réduire le nombre de cas d'automutilation, il faut aborder le problème sous l'angle de la santé mentale plutôt que sous l'angle de la sécurité. Wichmann *et al.* (2001) ont aussi parlé de la relation entre la santé mentale et les comportements suicidaires chez les délinquants de sexe masculin.

Processus du comportement suicidaire

Comme les études mentionnées ci-dessus sur les comportements suicidaires chez les délinquants de sexe masculin, la présente enquête a été exécutée dans le cadre d'un processus défini. Les idées suicidaires et donc le risque que les délinquantes adoptent des comportements suicidaires varient selon les situations et les expériences. Le modèle du processus de Heikkinen et ses collègues (Heikkinen, Aro et Lönnqvist, 1993) a été choisi comme fondement pour les études auprès des délinquantes. Des études subséquentes se pencheront sur les facteurs de risque statiques et dynamiques, les facteurs de vulnérabilité et les facteurs de protection, et les facteurs déclencheurs.

MÉTHODE

Sources d'information

Toutes les variables utilisées dans la présente étude ont été tirées d'une base de données sur les délinquants tenue par le Service correctionnel du Canada.

Système de gestion des délinquants : Fiche d'infraction et rapports d'incident

Les renseignements au sujet de l'infraction à l'origine de la peine actuelle de la délinquante, de la durée de la peine et du niveau de sécurité déterminé à l'admission ont été tirés d'une base de données sur les infractions tenue par le SCC. Les tentatives de suicide, les incidents d'automutilation et les autres incidents survenus dans l'établissement ont été repérés à l'aide des rapports d'incident remplis par les membres du personnel de correction de l'établissement. Les responsables remplissent ces rapports pour de nombreux types d'incidents (p. ex., causer des troubles, commettre des voies de fait contre une autre détenue, être victime de voies de fait).

Les variables des incidents codés à partir de cette information incluaient les suivantes : automutilation (tout geste suicidaire et d'automutilation); actes de violence (meurtre, voies de fait, prise d'otage, bagarre); incidents liés à une évasion (évasion de l'établissement, non-retour à l'établissement, évasion durant une permission avec escorte); possession et réception/transport d'objets interdits; victimisation (fait d'être victime d'une tentative de meurtre, d'un meurtre, de voies de fait, de bagarre, d'une prise d'otage, de troubles ou de problèmes de discipline); fait d'être impliquée dans des troubles graves ou mineurs; consommation ou possession de substances interdites; problèmes de discipline; demande d'isolement protecteur; autres incidents (c.-à-d. incendie, fait de causer des dommages aux biens de l'État, fuite en douce).

Évaluation initiale

Les renseignements propres aux cas ont été tirés de la base de données du système d'Évaluation initiale des délinquants (EID) (Motiuk, 1997). On a essentiellement recueilli des données exhaustives sur les antécédents criminels et en matière de santé mentale de chaque délinquante, sa situation sociale, sa scolarité et d'autres facteurs importants

pour déterminer son risque criminel et ses besoins. Les données relatives à la santé mentale, au fonctionnement psychologique et aux risques et besoins des délinquantes au moment de l'admission ont été tirées du Système d'identification et d'analyse des besoins des détenus (SIABD) faisant partie de l'EID.

À partir de cette base de données, nous avons ciblé des variables précises qui, au moyen d'analyses statistiques, ont été agrégées en vue de créer six facteurs. Il est important de signaler que ces facteurs à base empirique correspondaient à des dimensions qui, dans des recherches antérieures, avaient déjà été considérées comme importantes pour évaluer le risque de suicide (Polvi, 1997; voir l'Annexe A qui renferme une description des indicateurs). Ces facteurs étaient les suivants :

- **Extériorisation et problèmes cognitivo-sociaux (4 indicateurs)** : Manque de conscience de soi et problèmes d'empathie, difficulté à régler des problèmes sociaux, impulsivité et colère.
- **Toxicomanie (2 indicateurs)** : Problèmes de drogues et d'alcool.
- **Intériorisation, victimisation et problèmes psychiatriques (3 indicateurs)** : Isolement social, intériorisation, victimisation et problèmes psychiatriques.
- **Relations familiales dysfonctionnelles (3 indicateurs)** : Comportement de prédateur, manque de soutien social et relations familiales dysfonctionnelles.
- **Manque d'instruction et problèmes de fonctionnement cognitif (2 indicateurs).**
- **Risque criminel élevé (5 indicateurs)** : Manque de fonctionnement social, problèmes d'emploi, problèmes de discipline et condamnations antérieures à l'adolescence et à l'âge adulte.

Sélection de l'échantillon

Tous les cas d'automutilation² chez les délinquantes, signalés au moyen de rapports d'incident dans le SGD, ont été examinés. Les femmes qui avaient commis un acte d'automutilation et sur qui l'on disposait de renseignements recueillis à l'évaluation

² Incluant les comportements d'automutilation et les comportements suicidaires.

initiale ont été incluses dans l'échantillon ($n = 78$). Parmi ces femmes, 72 (92,3 %) avaient déjà essayé de se suicider et 14 (18,0 %) s'étaient déjà mutilées³.

L'échantillon comprenait 155 femmes purgeant une peine fédérale, divisées en deux groupes : un groupe cible composé de 78 femmes qui s'étaient mutilées pendant leur incarcération sous responsabilité fédérale; un groupe témoin de 77 femmes qui ne s'étaient pas mutilées. Le groupe témoin a été apparié au groupe cible selon plusieurs variables : année d'admission (avant et après 1994), âge à l'admission (plus ou moins de 30 ans), durée de la peine (3 ans ou moins, de 4 à 9 ans, 10 ans ou plus), type d'infraction (figurant ou ne figurant pas à l'Annexe). La majorité des femmes étaient célibataires (voir le Tableau 1). Il y avait quelques différences entre les groupes sur le plan de la composition ethnique ($\chi^2(3) = 18,50, p < 0,001$) : un plus grand nombre de femmes du groupe cible étaient d'origine autochtone et un moins grand nombre de femmes étaient de race noire. En outre, il n'y avait aucune femme appartenant à un autre groupe ethnique dans le groupe cible. Il s'agit là d'une constatation intéressante sur laquelle il faudrait se pencher dans d'autres études.

Comme on avait eu recours aux variables liées à la peine pour appairer les groupes, il n'y avait pas de différences entre les groupes pour ce qui est de la durée de la peine ou de la nature de l'infraction commise (figurant ou non à l'Annexe). Toutefois, il était évident qu'un plus grand nombre de femmes qui s'étaient mutilées avaient commis une infraction avec violence.

³ Les femmes peuvent avoir eu ces deux genres de comportements pendant leur incarcération; c'est pourquoi le total des pourcentages est supérieur à 100 %.

Tableau 1. Caractéristiques démographiques et variables liées à la peine

<i>Variables</i>	<i>Groupe témoin</i>	<i>Groupe cible</i>
Données démographiques		
Célibataire	56,9 %	64,1 %
Race***		
Blanche	56,0 %	61,5 %
Autochtone	21,3%	37,2 %
Noire	12,0 %	1,3 %
Autre	10,7 %	0,0 %
Variable liée à la peine		
Durée de la peine		
4 ans ou moins	65,0 %	64,1 %
de 5 à 9 ans	19,5 %	20,5 %
10 ans ou plus	2,6 %	5,1 %
À perpétuité	13,0 %	10,3 %
Infraction à l'origine de la peine actuelle		
Annexe I ou II	90,9 %	91,0 %
Ne figurant pas aux annexes	9,1 %	9,0 %
Infraction avec violence	32,0 %	63,5 %

RÉSULTATS

Risque de suicide à l'admission

Nous avons effectué des analyses du khi carré pour déterminer si certains indicateurs étaient présents plus fréquemment chez les femmes du groupe cible que chez les femmes du groupe témoin. Ces analyses ont révélé que trois des neuf indicateurs étaient présents plus souvent chez les femmes du groupe cible : peut être suicidaire ($X^2(1) = 4,37, p < 0,05$); a déjà fait une tentative de suicide ($X^2(1) = 22,06, p < 0,0001$); a fait l'objet d'une intervention psychologique ou psychiatrique récente ($X^2(1) = 14,11, p < 0,001$; voir le Tableau 2). Ces constatations semblent indiquer qu'on peut mesurer de manière fiable, au moment de l'évaluation initiale, certaines caractéristiques qui sont importantes pour évaluer le risque de suicide à long terme. On a fait des constatations très semblables chez les délinquants de sexe masculin.

Tableau 2. Indicateurs de l'Échelle d'évaluation du risque de suicide, par groupe

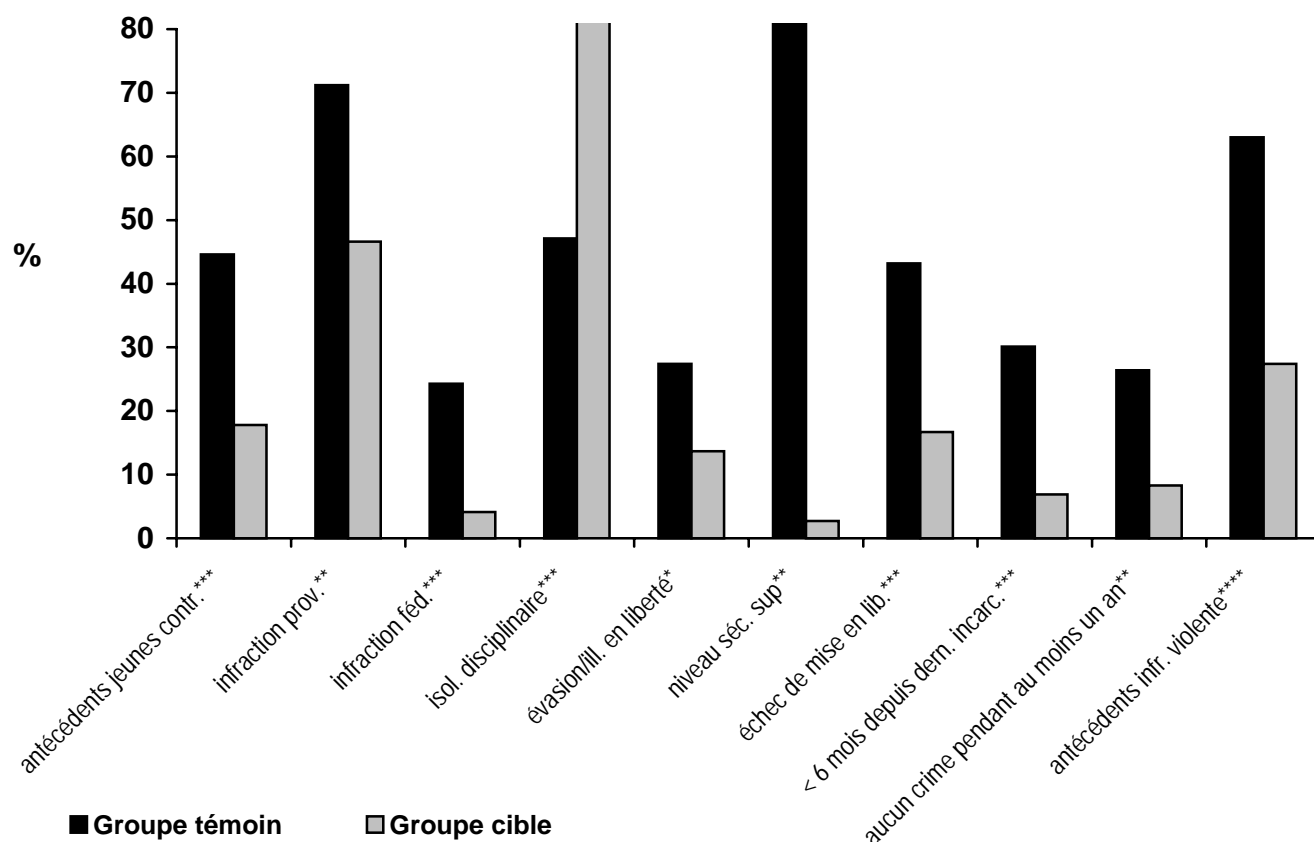
<i>Antécédents relatifs au suicide</i>	<i>Groupe témoin</i>	<i>Groupe cible</i>
1. La délinquante peut être suicidaire *	4,2 %	14,3 %
2. La délinquante a déjà fait une tentative de suicide ****	23,3 %	62,0 %
3. La délinquante a fait l'objet d'une intervention psychologique/psychiatrique récente ***	16,9 %	46,4 %
4. La délinquante a perdu récemment un parent ou son conjoint	12,3 %	14,3 %
5. La délinquante connaît des problèmes graves (c.-à-d. juridiques)	13,9 %	18,6 %
6. La délinquante est actuellement sous l'influence de l'alcool ou des drogues	6,9 %	7,3 %
7. La délinquante manifeste des signes de dépression	12,3 %	17,7 %
8. La délinquante a exprimé des idées de suicide	4,2 %	12,7 %
9. La délinquante a établi un plan pour se suicider	0,0 %	1,4 %

Antécédents criminels

Des analyses du khi carré pour les variables liées aux antécédents criminels ont révélé que les femmes qui avaient eu des comportements autodestructeurs durant leur peine actuelle avaient commis de plus nombreuses infractions et des infractions plus graves que les autres femmes. Les femmes qui s'étaient infligées des blessures étaient plus susceptibles que les autres d'avoir été condamnées en tant que jeunes contrevenantes (44,6 % par rapport à 17,8 %; $X^2(1) = 12,26$, $p < 0,001$), d'avoir déjà été condamnées pour une infraction provinciale (71,2 % par rapport à 46,6 %; $X^2(1) = 9,17$, $p < 0,01$) et une infraction fédérale (24,3 % par rapport à 4,1 %; $X^2(1) = 12,26$, $p < 0,001$). Elles avaient aussi connu des problèmes relativement à leur adaptation au milieu carcéral : isolement disciplinaire ($X^2(1) = 14,21$, $p < 0,001$), comportements liés à une évasion ($X^2(1) = 4,20$, $p < 0,05$) et reclassement à un niveau de sécurité supérieur ($X^2(1) = 9,93$, $p < 0,01$). En outre, ces femmes étaient plus susceptibles que celles de l'autre groupe d'avoir de la difficulté à ne pas commettre de crime pendant une certaine période ($X^2(1) = 8,18$, $p < 0,01$) et à demeurer dans la collectivité ($X^2(1) = 13,13$, $p < 0,001$).

Enfin, les femmes du groupe cible avaient plus souvent été condamnées pour une infraction avec violence dans le passé ($X^2(1) = 18,69$, $p < 0,0001$) que celles du groupe témoin.

Graphique 1. Variables liées aux antécédents criminels, par groupe



Facteurs de risque statiques et dynamiques

Le risque criminel associé à des facteurs statiques n'est pas seulement lié au risque de récidive après la mise en liberté, mais aussi à la détermination de la cote de sécurité. Des outils qui ont été expressément conçus pour déterminer le placement approprié au moment de l'admission et durant la peine des délinquants comprennent certaines questions qui sont liées aussi au risque statique (Grant et Luciani, 1998). Les facteurs de risque dynamiques désignent les besoins que l'on peut modifier afin d'influencer, entre autres, le risque de récidive. On a constaté qu'en réduisant le niveau de besoins, on obtient des résultats positifs (Motiuk et Brown, 1993).

Les femmes qui ont commis des actes autodestructeurs étaient plus souvent classées dans la catégorie de risque statique élevé et moins souvent dans la catégorie de risque statique faible que les femmes du groupe témoin ($X^2(2) = 28,32, p < 0,0001$). Pour ce qui est du niveau global de besoins, on a constaté les mêmes résultats, tout aussi significatifs ($X^2(2) = 41,24, p < 0,0001$); les femmes du groupe cible étaient plus souvent classées dans la catégorie de besoins élevés et moins souvent dans la catégorie de besoins faibles – ou même moyens – que les femmes de l'autre groupe.

Lorsqu'on regarde les catégories de besoins, on constate que les femmes du groupe cible étaient plus susceptibles que les femmes du groupe témoin d'avoir des besoins considérables dans cinq des sept catégories de besoins : emploi ($X^2(1) = 4,36, p < 0,05$); relations conjugales/familiales ($X^2(1) = 3,94, p < 0,05$); toxicomanie ($X^2(1) = 9,99, p < 0,01$); comportement dans la collectivité ($X^2(1) = 4,02, p < 0,05$); vie personnelle et affective ($X^2(1) = 17,62, p < 0,0001$). L'écart le plus important a été remarqué dans les catégories de la vie personnelle et affective et de la toxicomanie.

Tableau 3. Risque statique et facteurs dynamiques, par groupe

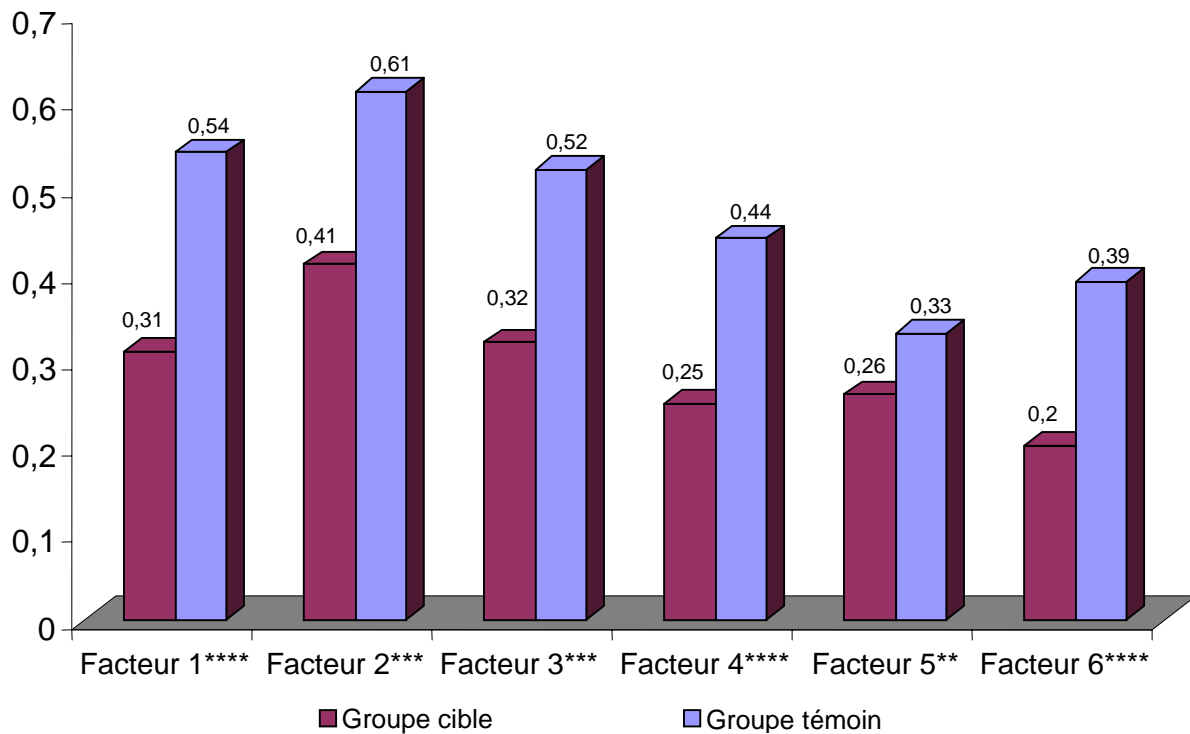
<i>Facteurs de risque statiques et dynamiques</i>	<i>Groupe témoin</i>	<i>Groupe cible</i>
Risque statique ****		
Faible	38,2 %	10,3 %
Moyen	50,0 %	43,6 %
Élevé	11,8 %	46,2 %
Niveau global de besoins ****		
Faible	22,4 %	2,6 %
Moyen	48,7 %	18,0 %
Élevé	29,0 %	79,5 %
Niveau combiné risque-besoins ****		
Faible-faible	17,1 %	2,6 %
Élevé-élevé	9,2 %	43,6 %
Catégories de besoins (facteurs dynamiques)		
Emploi *	20,8 %	35,9 %
Relations conjugales/familiales *	26,0 %	41,0 %
Fréquentations	16,9 %	29,5 %
Toxicomanie **	45,5 %	70,5 %
Comportement dans la collectivité *	3,9 %	12,8 %
Vie personnelle/affektive ***	45,5 %	78,2 %
Attitude	11,7 %	14,1 %

Santé mentale et fonctionnement psychologique à l'admission

Nous avons ensuite tenté de cerner les différences entre les deux groupes de femmes sur les plans de la santé mentale et du fonctionnement psychologique évalués à l'admission (voir le Graphique 2). Nous avons effectué six tests *t*, tous les résultats étaient significatifs ($p < 0,001$ ou plus). Ces analyses ont révélé que les femmes du groupe cible avaient plus de problèmes d'extériorisation ($t(152) = -5,47, p < 0,0001$), de problèmes d'intériorisation ($t(153) = -3,45, p < 0,001$), de problèmes de toxicomanie

($t(151) = -5,56, p < 0,001$), de problèmes de fonctionnement familial ($t(144) = -4,24, p < 0,0001$), de lacunes sur le plan de l'instruction et du fonctionnement cognitif ($t(152) = -2,60, p = 0,01$), et qu'elles avaient une cote de risque criminel plus élevée ($t(145) = -5,49, p < 0,0001$) que les femmes de l'autre groupe.

Graphique 2. Santé mentale et fonctionnement psychologique, par groupe



Remarque :
 Facteur 1 : Extériorisation et problèmes socio-cognitifs ($p < 0,0001$)
 Facteur 2 : Toxicomanie ($p < 0,001$)
 Facteur 3 : Intériorisation, victimisation et problèmes psychiatriques ($p < 0,001$)
 Facteur 4 : Relations familiales dysfonctionnelles ($p < 0,0001$)
 Facteur 5 : Manque d'instruction et problèmes de fonctionnement cognitif ($p < 0,01$)
 Facteur 6 : Risque criminel élevé ($p < 0,0001$)

Adaptation à la vie carcérale

Enfin, nous avons évalué l'adaptation à la vie carcérale en examinant les rapports d'incident et les placements en isolement entre le moment de l'admission et la date cible. Les analyses de khi carré ont révélé que les femmes du groupe cible avaient plus de difficulté à s'adapter à la vie carcérale. Ces femmes avaient plus souvent été placées en isolement durant leur peine actuelle que les femmes du groupe témoin ($X^2(1) = 49,30, p < 0,0001$). De plus, ces femmes avaient été impliquées dans des incidents à l'établissement dans une plus grande proportion que les femmes du groupe témoin, surtout dans les incidents suivants : actes de violence ($X^2(1) = 49,41, p < 0,0001$), toxicomanie ($X^2(1) = 12,70, p < 0,001$), incidents liés à la discipline ($X^2(1) = 30,31, p < .001$), participation à des troubles ($X^2(1) = 13,32, p < 0,001$). Cependant, ces femmes avaient été victimisées plus fréquemment que les femmes de l'autre groupe ($X^2(1) = 15,30, p < 0,0001$).

Tableau 4. Adaptation à la vie carcérale, par groupe

<i>Incidents</i>	<i>Groupe témoin</i>	<i>Groupe cible</i>
Actes de violence ****	16,9 %	73,1 %
Incidents liés à une évasion	3,9 %	11,5 %
Incidents liés à des objets interdits **	14,3 %	34,6 %
Autres incidents ****	32,5 %	71,8 %
Victimisation ****	10,4 %	37,2 %
Incidents liés au renseignement **	7,8 %	25,6 %
Participation à des troubles ***	3,9 %	24,4 %
Abus de substances intoxicantes ***	6,5 %	28,2 %
Incidents disciplinaires ***	10,4 %	51,3 %

ANALYSE

Même si notre étude constituait une recherche préliminaire et essentiellement descriptive, il vaut la peine de souligner plusieurs constatations importantes. En premier lieu, les constatations sont comparables à celles qu'on avait déjà faites à propos des délinquants de sexe masculin (Wichmann *et al*, 2001). Il ne s'agit pas ici de laisser entendre qu'il n'y a pas de différences entre les sexes relativement à l'étiologie du comportement suicidaire, mais plutôt que l'expression de ce comportement dans un milieu correctionnel comporte des similitudes, chez les hommes et chez les femmes, dont il est impossible de ne pas tenir compte. En deuxième lieu, chez les délinquantes qui avaient un comportement suicidaire, on avait décelé beaucoup de difficultés d'adaptation au moment de l'admission. Ces difficultés n'étaient pas si évidentes dans le groupe de délinquantes apparié. Les délinquantes ayant un comportement suicidaire ont connu aussi plus de difficultés d'adaptation à la vie carcérale durant l'incarcération. Même si les lacunes sur le plan de l'adaptation sont liées à l'expression du comportement suicidaire chez ces femmes, leur comportement violent n'était pas exclusivement dirigée vers elles-mêmes. Elles ont aussi commis des actes de violence contre les autres détenues et contre les membres du personnel.

Il faudra effectuer des études sur les autres composantes du modèle du processus afin de mieux comprendre le rôle du comportement suicidaire chez les délinquantes. Néanmoins, notre étude a permis d'apporter une contribution importante, puisque nous avons utilisé des données objectives et un groupe témoin apparié de délinquantes. Plusieurs chercheurs ont fait valoir que nous pourrions mieux comprendre la motivation des femmes en recueillant leurs témoignages. Ce genre de méthode, combinée à une évaluation systématique des variables proximales, pourrait nous aider à déterminer le rôle du sexe dans l'expression de certains comportements.

BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHETTE, K. *The relationship between criminal history, mental disorder, and recidivism among federally sentenced female offenders*, mémoire de maîtrise non publié, Ottawa, ON, Carleton University, 1996.
- BLANCHETTE, K. *Détenus à sécurité maximale sous responsabilité fédérale : comparaison entre les sexes*, Rapport de recherche R-53, Ottawa, ON, Service correctionnel du Canada, 1997a.
- BLANCHETTE, K. *Évaluation du risque et des besoins chez les délinquantes sous responsabilité fédérale : comparaison des détenues dites «moyenne» et «maximale»*, Rapport de recherche R-58, Ottawa, ON, Service correctionnel du Canada, 1997b.
- BLANCHETTE, K. *Classifying female offenders for effective intervention: Application of the case-based principles of risk and need*, document exhaustif non publié, Ottawa, ON, Carleton University, 2001.
- CHESNEY-LIND, M. *The female offender: Girls, women and crime*, London, GB, Sage Publication, 1997.
- COOKSON, H. M. «A survey of self-injury in a closed prison for women», *British Journal of Criminology*, vol. 17, n° 4, 1977, p. 332-347.
- CULLEN, J. E. «Prediction and treatment of self-injury by female young offenders» dans *Prediction in Criminology*, sous la direction de D. P. Farrington et R. Tarling, *Prediction in Criminology*, Albany, NY, State University of New York Press, 1985.
- FARMER, K. A., FELTHOUS, A. R. et HOLZER, C. E. «Medically serious suicide attempts in a jail with a suicide-prevention program», *Journal of Forensic Sciences*, vol. 41, 1996, p. 240-246.
- GRANT, B. A. et LUCIANI, F. *Classement des détenus à l'aide de l'Échelle de classement par niveau de sécurité*, Rapport de recherche R-67, Ottawa, ON, Service correctionnel du Canada.
- HEIKKINEN, M., ARO, H. et LÖNNQVIST, J. «Life events and social support in suicide», *Suicide and Life-Threatening Behavior*, vol. 23, 1993, p. 343-358.
- HENEY, J. *Rapport sur les cas d'automutilation à la prison des femmes de Kingston*, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 1990.
- LOUCKS, A. D. et ZAMBLE, E. «Comparaison des délinquantes et des délinquants ayant commis une infraction grave», *Forum - Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 6, n° 1, 1994, p. 22-24.

- MOTIUK, L. L. «Système de classification des programmes correctionnels : processus d'évaluation initiale des délinquants (EID)», *Forum - Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 9, n° 1, 1997, p. 18-22.
- MOTIUK, L. L. et BROWN, S. L. *La validité du processus de détermination et d'analyse des besoins des délinquants dans la collectivité*, Rapport de recherche R-34, Ottawa, ON, Service correctionnel du Canada, 1993.
- MOTIUK, L. L. et PORPORINO, F. J. *La prévalence, la nature et la gravité des problèmes de santé mentale chez les détenus de sexe masculin sous responsabilité fédérale dans les pénitenciers du Canada*, Rapport de recherche R-24, Ottawa, ON, Service correctionnel du Canada, 1991.
- PLUTCHIK, R. «Aggression, Violence, and Suicide» dans *Comprehensive textbook of suicidology*, sous la direction de R. W. Maris, A. L. Berman et M. M. Silverman, p. 407-426, New York, NY, The Guilford Press, 2000.
- POLVI, N. H. *Le suicide en milieu carcéral : Revue de la littérature, Annexe B de l'Étude rétrospective des suicides de détenus 1996-1997*, Ottawa, ON, Service correctionnel du Canada, 1997.
- SNELL, T. L. et MORTON, D. C. *Women in prison*, (Rapport spécial), Washington, DC, Bureau of Justice Statistics, 1994.
- WICHMAN, C., SERIN, R. et MOTIUK, L. L. *La prévision des tentatives de suicide chez les délinquants dans les pénitenciers fédéraux*, Ottawa, ON, Service correctionnel du Canada, 2000.

ANNEXE A

DESCRIPTION DES VARIABLES UTILISÉES DANS LES ANALYSES SUR LE SUICIDE

Variables initiales créées :

- edu_comp** la scolarité est inversement proportionnelle à la valeur variable composée de ce qui suit :
- (3) empres01 (moins de la 8^e année)
 - (2) empres02 (moins de la 10^e année)
 - (1) empres03 (études secondaires incomplètes)
- pr_adcon** nombre de condamnations à l'âge adulte (nombre proportionnel à la gravité)
- (0) tous 0 (aucune condamnation antérieure)
 - (1) accrres01 (tribunal pour adultes)
 - (1) accrres06 (une condamnation antérieure)
 - (2) accrres05 (2 à 4)
 - (3) accrres04 (5 à 9)
 - (4) accrres03 (10 à 14)
 - (5) accrres02 (15 ou plus)
- pr_yccon** nombre de condamnations à l'adolescence (nombre proportionnel à la gravité)
- (0) tous 0 (aucune condamnation antérieure)
 - (1) ycrres01 (tribunal de la jeunesse)
 - (1) ycrres06 (une condamnation antérieure)
 - (2) ycrres05 (2 à 4)
 - (3) ycrres04 (5 à 9)
 - (4) ycrres03 (10 à 14)
 - (5) ycrres02 (15 ou plus)
- cogprob** problèmes cognitifs (nombre proportionnel à la gravité)
proportion de :
- empres04 (difficultés d'apprentissage)
 - empres05 (troubles de l'apprentissage)
 - empres07 (problèmes de mémoire)
 - empres08 (problèmes de concentration)
 - empres09 (problèmes de lecture)
 - empres10 (problèmes d'écriture)
 - empres11 (problèmes de calcul)
 - perres35 (déficiences mentales)

empprob	<p>problèmes d'emploi (nombre proportionnel à la gravité)</p> <p>proportion de :</p> <p>empres13 (aucun domaine de compétence, métier ou profession)</p> <p>empres16 (sans travail au moment de l'arrestation)</p> <p>empres17 (sans travail au moins 90 % du temps)</p> <p>empres18 (sans travail au moins 50 % du temps)</p> <p>empres19 (antécédents professionnels instables)</p> <p>empres22 (sans antécédents professionnels)</p> <p>empres27 (congedié)</p>
fam_ss	<p>manque de soutien social de la part de la famille (nombre proportionnel au nombre de problèmes)</p> <p>proportion de :</p> <p>famres01 (sans lien)</p> <p>famres02 (absence de la mère ou d'une personne équivalente)</p> <p>famres04 (absence du père ou d'une personne équivalente)</p> <p>famres08 (mauvaise relations avec les frères et sœurs)</p> <p>famres09 (mauvaises relations avec les autres membres de la famille)</p> <p>famres11 (actuellement célibataire)</p> <p>famres12 (a déjà été marié ou a déjà vécu une union de fait)</p> <p>perres03 (problèmes familiaux actuels)</p>
dysf_fam	<p>problèmes actuels et passés de famille dysfonctionnelle (nombre proportionnel à la gravité)</p> <p>proportion de :</p> <p>famres03 (mauvaises relations avec la mère)</p> <p>famres05 (mauvaises relations avec le père)</p> <p>famres06 (parents dysfonctionnels)</p> <p>famres07 (violence conjugale des parents)</p> <p>famres15 (problèmes sexuels actuels ou passés)</p> <p>famres16 (problèmes de communication)</p> <p>famres17 (victime de violence conjugale)</p> <p>famres26 (mauvais fonctionnement familial)</p>
intprob	<p>problèmes d'intériorisation (nombre proportionnel à la gravité)</p> <p>proportion de :</p> <p>assres01 (isolement social)</p> <p>assres10 (caractère influençable)</p> <p>perres18 (problème d'affirmation de soi)</p> <p>perres25 (tendance déraisonnable à s'inquiéter)</p>
victmzd	<p>victime (nombre proportionnel à la gravité)</p> <p>proportion de :</p> <p>assres09 (victime)</p> <p>famres17 (victime de violence conjugale)</p>

victmzr	agresseur (nombre proportionnel à la gravité) proportion de : famres18 (auteur d'actes de violence conjugale) famres27 (auteur d'infractions – violence à l'endroit d'enfants) famres28 (infraction - inceste) incest (auteur d'inceste)
comprob	problèmes de fonctionnement hors du milieu carcéral proportion de : comres15 (absence de passe-temps) comres16 (absence d'activités organisées) comres17 (ignorance des services sociaux) comres18 (a eu recours à l'assistance sociale) assres07 (participation à des groupes prosociaux)
no_sawr	problèmes de perspicacité, de compassion et de conscience de soi proportion de : perres01 (désir immodéré de s'élever) perres12 (manque d'égard pour autrui) perres13 (manque de conscience sociale) perres15 (problème de compassion) perres16 (rigidité) perres28 (manque de réflexion) perres29 (manque de conscience)
prob_sol	difficultés à résoudre des problèmes sociaux proportion de : assres11 (problèmes de communication) perres11 (établissement de buts irréalistes) perres19 (problème de maîtrise du stress) perres20 (problème de résolution de conflits)
impulsv	impulsivité, recherche de sensations fortes, prise de risques et manipulation proportion de : perres14 (impulsivité) perres26 (prise de risques excessifs) perres27 (recherche de sensations fortes) perres30 (manipulation)
angry	colère, hostilité et agressivité et manque de tolérance à la frustration proportion de : perres17 (agressivité) perres23 (manque de tolérance à la frustration) perres24 (problème d'hostilité)

psychia	antécédents psychiatriques proportion de :
	perres36 (diagnostic passé)
	perres37 (diagnostic actuel)
	perres39 (médicaments prescrits par le passé)
	perres40 (médicaments actuellement prescrits)
	perres41 (hospitalisation par le passé)
	perres42 (hospitalisation actuelle)
	perres43 (soins en clinique externe par le passé)
	perres44 (soins en clinique externe actuels)
	perres45 (participation à un programme par le passé)
	perres46 (participation actuelle à un programme)
alchl	problème d'alcool proportion de :
	subres02 (consommation fréquente d'alcool)
	subres01 (consommation précoce d'alcool)
	subres03 (cuites)
	subres05 (abus de l'alcool)
drug_ab	problème de drogues proportion de :
	subres18 (abus de drogues)
	subres15 (consommation fréquente de drogues)
	subres14 (consommation précoce de drogues)
discprb	problèmes en milieu carcéral proportion de :
	ycrres11 (problèmes disciplinaires hors du milieu carcéral)
	ycrres12 (transfèrement d'origine disciplinaire en milieu ouvert)
	ycrres13 (réprimande d'origine disciplinaire en milieu fermé)
	ycrres14 (tentative d'évasion d'un milieu fermé)
	ycrres15 (transfèrement d'un milieu fermé à un établissement pour adultes)
	acrres11 (échec des sanctions communautaires)
	acrres12 (isolement pour manquements à la discipline)
	acrres13 (tentatives d'évasion/fait d'être illégalement en liberté/évasion)
	acrres14 (reclassement à un niveau de sécurité supérieur)
	acrres15 (échec de la mise en liberté sous condition)
	acrres16 (< 6 mois depuis la dernière incarcération)

suic_to	tous les indicateurs de suicide
	proportion de :
suires01	(possibilité que le détenu soit suicidaire)
suires02	(tentative de suicide antérieure)
suires03	(intervention psychologique/psychiatrique)
suires04	(décès d'un parent)
suires05	(problème grave, c.-à-d. juridique)
suires06	(influence de l'alcool ou des drogues)
suires07	(signes de dépression)
suires08	(expression de l'intention de se suicider)
suires09	(plan pour se suicider)

Facteurs créés à partir des analyses factorielles⁴

Extériorisation et problèmes cognitivo-sociaux

Éléments :

Manque de conscience de soi et problèmes de compassion
 Difficulté à résoudre les problèmes sociaux
 Impulsivité
 Colère

Toxicomanie

Éléments :

Problème d'alcool
 Problème de drogues

Intériorisation, victimisation et problèmes psychiatriques

Éléments :

Isolement social et intériorisation
 Victimisation
 Problèmes psychiatriques

Relations familiales dysfonctionnelles

Éléments :

Agression
 Manque de soutien social
 Relations familiales dysfonctionnelles

Manque d'instruction et problèmes de fonctionnement cognitif

Éléments :

Problèmes cognitifs
 Scolarité

⁴ Remarque : Tous les facteurs ont été divisés par le nombre de variables les composant.

Risque criminel élevé

Éléments :

Problèmes de fonctionnement hors du milieu carcéral

Problèmes d'emploi

Problèmes de discipline

Condamnations antérieures à l'âge adulte

Condamnations antérieures à l'adolescence